



**ASSEMBLEE MUNICIPALE
LE LUNDI 31 MARS 2014 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

Ordre du jour :

1. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 96'600.00 pour le remplacement des canalisations dans la route cantonale, sortie Est du Fuet.
2. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 120'400.00 pour le remplacement des conduites d'eau dans la route cantonale, sortie Est du Fuet.
3. Discuter et accepter un crédit d'engagement de Fr. 35'000.00 pour le remplacement du véhicule communal (Toyoto Hilux, 1991).
4. Divers.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre les décisions de l'assemblée auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 26 février 2014

Conseil municipal